

DEPARTEMENT DE LA MANCHE
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG
COMMUNE DE BARNEVILLE-CARTERET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°449.2024

Séance ordinaire du 8 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de Barneville-Carteret, légalement convoqués, se sont assemblés au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur David LEGOUET, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et messieurs

David LEGOUET, Maire. Annie POISSON, Guy LEPREVOST, Edwige PERINET, Jean-Pierre LEQUERTIER, Maires Adjoint, Bruno MEDA, Gilbert CHODORGE, Conseillers Municipaux délégués, Marie-José NAGLE, Yannis GIRARD, Bertrand LADUNE, Catherine POT, Vincent ARNAUD, Julie MESNIL, Yannick BEAUGRAND, Florence PEYROT.

Absents excusés :

France COSTA-TORRO a donné pouvoir à Bruno MEDA

Tony ALFEREZ a donné pouvoir à Edwige PERINET.

Yveline BONNET a donné pouvoir à Annie POISSON.

Cédric ASSELINE.

Madame Marie-José NAGLE, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : TARIFS 2024. Restauration scolaire

Le Conseil Municipal de Barneville-Carteret,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'appliquer l'augmentation à hauteur de l'inflation de 4.9% sur l'ensemble des prix des repas à compter du **1^{er} Septembre 2024** et FIXE ainsi qu'il suit les tarifs par repas :

TARIFS GENERAUX	
1 enfant	3.33
2 enfants	3.24
3 enfants	3.17
4 enfants	3.08
5 enfants	3.00
TARIFS POUR FAMILLES AUX RESSOURCES MODESTES	
1 enfant	2.83
2 enfants	2.67
3 enfants	2.52
4 enfants	2.34
5 enfants	2.18

Mentions prescrites par la circulaire de M. le Préfet de la Manche du 03 juin 1885

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS
15

Date de l'avis de la convocation :

Le 2 Avril 2024

Certifié exact le Maire,



DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la suite à donner à cette décision.

Suivent les signatures, pour extrait certifié conforme,
A Barneville-Carteret, le 8 Avril 2024.

Le Maire, David LEGOUET,

